

Le Centre Marocain de la Paix et la Loi



المركز المغربي للسلام والقانون
Le centre marocain de la paix et la loi
The moroccan centre for peace and law
المركز المغربي للسلام والقانون

COMMUNIQUE DE PRESSE à l'occasion du 20^e anniversaire de la justice internationale

A l'occasion de la journée mondiale pour la justice internationale (17 juillet) qui coïncide avec le 20^e anniversaire du statut de Rome régissant la cour pénale internationale « CPI » compétente pour connaître les crimes les plus graves (crimes contre l'humanité, crime de guerre, crime de génocide et crime d'agression).

Le Centre Marocain de la Paix et la Loi, saisit cette opportunité pour demander au gouvernement marocain de ratifier le statut de Rome, harmoniser le droit nationale avec la Cour pénale et instaurer la culture de l'impunité dans le système juridique nationale.

D'autre part le Centre Marocain pour la Paix et la Justice réaffirme son engagement à soutenir la justice pénale internationale en générale et la Cour pénale internationale en particulier et le principe de l'impunité dans son universalité.

Fait le 17 juillet 2018

Le Centre Marocain de la Paix et la Loi
Président : HICHAM CHERKAOUI